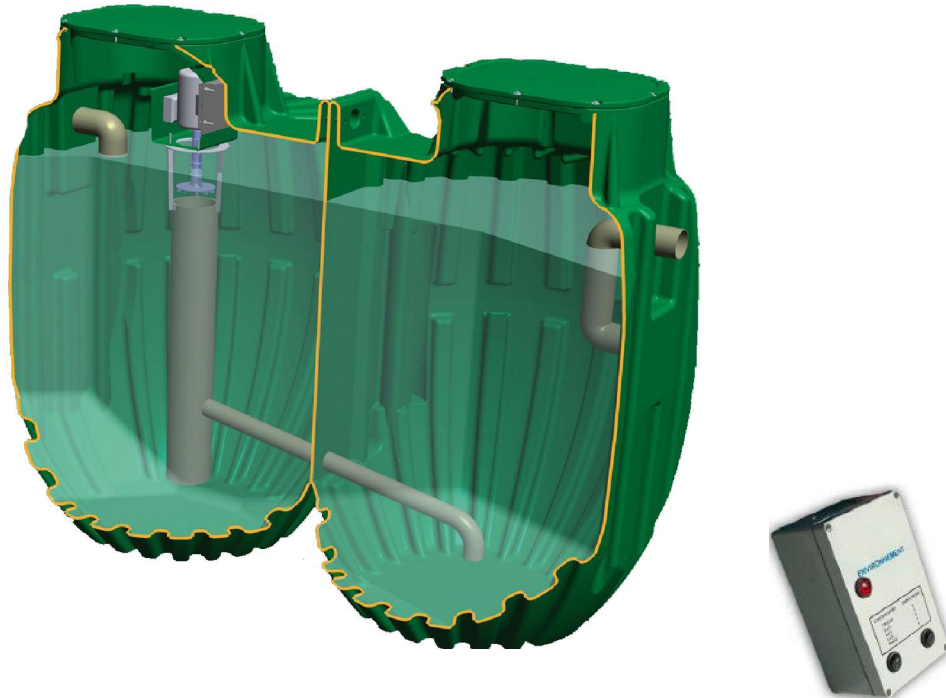


# EPURACTIV 10N

## Principe de fonctionnement

La station d'épuration collecte l'ensemble des eaux usées domestiques. Elle fonctionne selon le principe des boues activées défini par le DTU 64-1 et l'arrêté du 6/12/1996.



Elle est constituée de 2 bassins de 1500 litres chacun, solidaires et reliés par un tuyau de recirculation. Un moteur électrique (développé pour cette station) entraîne une turbine. Elle fonctionne selon les principes de base de l'épuration : dans la première cuve, nommée bassin d'aération, les effluents sont brassés par la turbine selon le programme choisi, cette oxygénation provoque un développement bactérien qui accélère la transformation des matières organiques en matières minérales. Dans ce bassin s'effectue la principale partie de l'épuration. Le passage des effluents se fait gravitairement dans la seconde cuve appelée bassin de décantation. Les eaux épurées se séparent des boues activées. L'eau débarassée des matières en suspension peut être évacuée vers le milieu naturel.

EPURACTIV 10 N est conforme aux normes françaises (DTU 64-1 (norme NF XP/P16-603 du 08/1998, arrêtés du 6 mai 1996, du 6 décembre 1996 et circulaire du 22 mai 1997

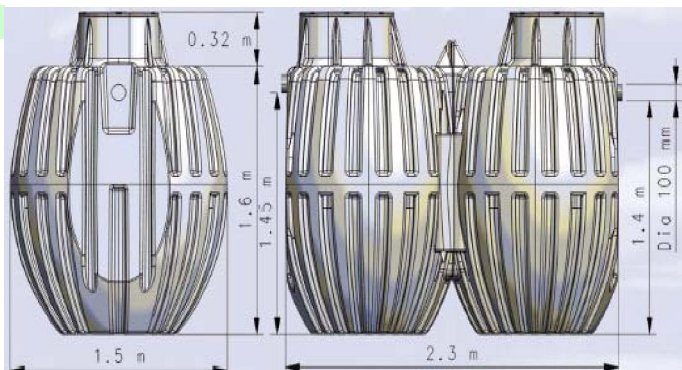
Valeurs de rejet dans des conditions normales d'utilisation : DBO < 40 mg/l - MES < 30 mg/l

# EPURACTIV 10 N

## Caractéristiques de la micro station à boues activées

### Cuve

Cuve en polyéthylène haute densité rotomoulé  
Volume total 3000 litres  
Bassin d'activation 1500 litres  
Bassin de clarification 1500 litres  
Longueur 2,30 m  
Largeur 1,5 m  
Hauteur 1,92 m  
Hauteur entrée 1,45 m. Hauteur sortie 1.40 m  
Rehausse 0,"é m  
Diamètre entrée et sortie 100 mm  
Poids 1ç0 kg  
Recyclable  
**Garantie 10 ans**



### Moteur

Testé en milieu humide  
Origine : Allemagne  
Arbre inox  
Étanchéité renforcée  
Alimentation 220 volts  
Consommation réduite : 0,37 kwh (équivalent d'une ampoule de 45 w)  
**Garantie 2 ans**



### Turbine

Fabriquée spécialement pour la micro sation **EPURACTIV**  
Assure l'aération des effluents  
Matériau utilisé : Noryl, résistant aux frictions  
Pas de risque d'électrolyse  
Diamètre 13.5 cm  
**Garantie 10 ans**



### Programmateur

Permet d'adapter EPURACTIV au nombre d'occupants  
3 positions de réglage  
Programmation facile  
Voyant lumineux et sonore de marche/arrêt  
Alimentation en 220 volts  
**Garantie 2 ans**



### Co-Evolution

102 rue de la Joanna 69126 Brindas  
0871 311 939  
e-mail: co-evolution@wanadoo.fr

# EPURACTIV 10N

## Mise en place et entretien

### Mise en place

Les règles de réalisation d'une filière d'assainissement sont prévues au DTU 64.1

L'installation doit être réalisée par un professionnel qualifié qui suivra les consignes de nos notices d'installation

La mise en place doit respecter les normes applicables en assainissement autonome

La micro station ne doit pas être installée dans une zone inondable

La mise en place d'une micro station doit faire l'objet d'une autorisation

### Entretien

Le bon fonctionnement de la micro station dépend du respect des règles de pose

Respecter la capacité maximale de traitement de EPURACTIV 10N (10 équivalents habitants)

Ne pas rejeter d'objet qui modifieraient le fonctionnement de la station ou risqueraient d'obstruer les canalisations (chiffons, couches, lingettes, serviettes hygiéniques ou serpillière)

Ne pas rejeter de produits non dégradables tels que médicaments, hydrocarbures, produits chimiques détergents

Régler le programmateur sur le nombre exact d'occupants

Laisser les couvercles libres d'accès

Faire procéder à la vidange par une entreprise spécialisée

Ne pas vidanger en totalité les boues dans le bassin de clarification

Remettre en eau la station après la vidange

### Garantie

Nos équipements sont garantis exempts de tout vice de fabrication

En cas de défectuosité reconnue par nos services, nous procéderons à l'échange standard des pièces défectueuses qui nous seront retournées dans le mois qui suit la réception, franco de port et à l'exclusion de tous autres frais.

Exclusion de garantie

Sont exclus de toute garantie les dommages qui résulteraient du non respect des prescriptions de pose et de mise en fonctionnement, ou en cas de modification de l'installation par l'utilisateur.

Notre garantie s'entend hors main d'œuvre et déplacements

### Contrat d'entretien

Possibilité de mettre en place un contrat d'entretien annuel. Contactez-nous